

MA RÉCION

Le magazine

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

N° 6 ■ automne 2018



Le dossier

Pour une ruralité dynamique

MON COUP DE CŒUR



Je considère que l'ESS est le modèle d'une économie intelligente qui fait le lien entre valeur ajoutée et besoins humains. C'est pourquoi la Région considère l'ESS comme un secteur à part entière, avec un budget annuel de 8,6 millions d'euros.

Nous continuerons de soutenir ce secteur. D'abord pour la communauté de valeurs qu'il incarne, notamment celle qui fait primer la performance sociale sur la rentabilité. Ensuite, parce que les acteurs, les structures, les utopies qui les portent, fournissent des réponses aux défis de notre temps : nouvelles formes d'emploi, transition écologique, mobilités pour tous, « manger local »...

Notre stratégie de mandat est claire : promouvoir l'« ESS », accompagner les entreprises à tous les stades de leur vie, et soutenir l'innovation sociale.

Enfin, j'ai souhaité que la Région intervienne fortement et durablement en faveur des emplois d'utilité sociale. Chaque année, 4 500 emplois salariés sont soutenus dans les entreprises d'insertion ainsi que 2 000 salariés dans les associations d'aide à domicile des personnes fragilisées.

Je suis fier que l'ESS soit un pilier de l'action régionale et nous continuerons d'en faire une priorité.

Marie-Guite Dufay,
Présidente de la Région
Bourgogne-Franche-Comté

Réagissez sur le sujet :

JEPARTICIPE.
BOURGOGNEFRANCHECOMTE.FR





SOMMAIRE

2 - 3 > MON COUP DE CŒUR

Économie sociale et solidaire

4 > NOUVEAU SITE RÉGION

5 > À LA UNE

Pour une région à énergie positive !

6 > FRATERNITÉ

- Mission solidarité !
- Un partenariat culturel inédit entre Besançon et Lausanne

7 > ENVIRONNEMENT

- Le SIVOS de l'Ouche investit dans les énergies renouvelables
- Des gares accessibles

8 > EMPLOI

- La Région soutient l'innovation dans les entreprises
- Mobilité solidaire pour l'insertion

9 - 11 > LE DOSSIER

Pour une ruralité dynamique

12 > RENDEZ-VOUS AVEC VOUS

Rencontre avec Eric Houlley

13 > NOS PÉPITES RÉGIONALES

- Arcom, l'innovation made in France
- REGALEXPO, labels à gogo

14 - 15 > EXPRESSION

- Groupes politiques
- Rendez-vous sur la plateforme participative

16 > LE PORTRAIT

Sangé Sherpa

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : Marie-Guite Dufay

DIRECTRICE DE LA RÉDACTION : Séphora Grisey

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO : Estelle Chevassu, Christophe Bidal, Antonin Tabard, Maëlle Olivier, Hugo Ithurralde.

CONCEPTION GRAPHIQUE : Karine Gilson, Marion Coissard, Laurence Rozier

RÉALISATION ET MISE EN PAGE : Karine Gilson

PHOTO DE COUVERTURE : David Cesbron

PHOTOS : David Cesbron, Yves Petit, Les2Scènes, David Ducastel - Philéas Fotos, Rosemay Lejay, SNCF réseau, Tria Architectes, DR.

IMPRESSION : BLG - Toul

ISSN : 2557-5112

Magazine imprimé en France sur papier PEFC

Direction de la communication et des relations avec les citoyens

4, square Castan - CS 51857

25031 Besançon Cedex

Tél. 03 81 61 61 20

www.bourgognefranchecomte.fr

NOUVEAU SITE RÉGION

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ**

NOUVEAU

**UN SITE
QUI PERMET
D'Y VOIR PLUS CLAIR**

WWW.BOURGOGNEFRANCHECOMTE.FR

EN UN CLIN D'OEIL TOUT CE QUE PROPOSE
LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

www.bourgognefranchecomte.fr
Retrouvez-nous sur

ABONNEZ-VOUS !

Je souhaite recevoir le magazine « Ma Région » chaque trimestre par courrier :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Courriel : Tél. :

Je souhaite recevoir d'autres informations de la Région par courriel :

OUI NON

Comment vous êtes vous procuré ce magazine :

en gare en boîte aux lettres dans un commerce



Les particuliers propriétaires de maisons individuelles, notamment, peuvent bénéficier d'un accompagnement pour leurs projets de travaux ou rénovation en BBC.

Pour une région à énergie positive !

Après avoir été adopté par les élus en décembre dernier, le Service public régional de l'efficacité énergétique est expérimenté dans huit « *territoires moteurs* ».

Le Service public de l'efficacité énergétique, qui vise principalement à soutenir les ménages dans la rénovation énergétique de leur logement, démarre pour une phase expérimentale de trois années. Huit territoires ont été retenus en 2018 par la Région, l'Ademe et l'État : Dijon Métropole (21), Communauté d'agglomération du Grand Besançon (25), Pays de Montbéliard Agglomération (25), Communauté de communes Haut-Jura Arcade (39), Communauté d'agglomération du Grand Chalons (71), Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Mâconnais Sud Bourgogne (71), Communauté de communes de Puisaye Forterre

(89) et Communauté d'agglomération de l'Auxerrois (89). Chaque année, de nouveaux « *territoires moteurs* » pourront être intégrés. Avec un guichet unique d'accueil dans ces territoires, le service est ouvert aux particuliers propriétaires de maisons individuelles, propriétaires occupants et bailleurs. Il leur permet d'accéder à un premier niveau d'information et de s'orienter vers les bons interlocuteurs pour un accompagnement de leur projet, allant du changement de chaudière à la rénovation globale de niveau BBC (Bâtiment basse consommation). Ce service public sera doté d'outils simples, comme l'audit énergétique comprenant état des lieux

et scénarii de travaux avec chiffrages, facilitant ainsi le parcours de rénovation des ménages. « *Cette politique de rénovation énergétique, c'est aussi une politique sociale. Nous voulons prioritairement aider les ménages aux revenus les plus modestes* à rénover leur logement, notamment celles et ceux qui habitent dans des "passoires" thermiques* », explique Marie-Guite Dufay. La phase d'accompagnement des travaux leur sera ainsi gratuite. Ils pourront aussi bénéficier d'une aide de la Région aux travaux de 5000 euros pour une rénovation BBC globale et de 2 500 euros pour une rénovation par étapes. ■

* selon les critères de l'Agence nationale de l'amélioration de l'habitat (Anah)



Mission solidarité !

JEUNESSE ■ Le service civique permet à des jeunes volontaires d'accomplir une mission d'intérêt général au service de tous. Une opportunité que la Région a souhaité valoriser et dont elle accompagne le déploiement en milieu rural.

Depuis sa création en 2010, 17 726 bourguignons-francs-comtois ont déjà bénéficié du service civique ; un dispositif ouvert aux jeunes volontaires de 16 à 25 ans sans condition de diplôme ou de qualification. Cette année, pas moins de 3 500 nouvelles missions sont proposées. D'une durée de 6 à 12 mois, elles s'effectuent au sein d'un organisme agréé dans des domaines reconnus prioritaires pour la Nation : solidarité, santé, éducation pour tous, culture et loisirs, sport, environnement, mémoire et citoyenneté,

développement international et action humanitaire, intervention d'urgence. En contrepartie, le jeune perçoit une indemnité de 580 euros par mois*.

1 000 jeunes en zone rurale

L'ambition de la Région est de multiplier par 3 le nombre de missions en milieu rural, des missions passionnantes pour les jeunes et dynamisantes pour les territoires. C'est pourquoi elle a mis en place un dispositif de soutien à l'ingénierie d'un montant de 400 € pour les communes de moins de 3 500 ha-

bitants, les établissements publics de coopération intercommunale de moins de 50 000 habitants et les associations implantées dans des communes de moins de 3 500 habitants. Une aide qui leur permet de se faire accompagner dans la rédaction de la mission et leur démarche de recherche du/des jeune (s) par l'une des neuf structures intermédiaires de leur choix et qui se traduit en plus par un coup de pouce de 27 euros par mois pour le jeune. ■

* supportée essentiellement par l'Agence du service civique.

Un partenariat culturel inédit entre Besançon et Lausanne

À l'instar de la route européenne e23 qui connecte Lausanne et Besançon, le projet LaB e23 se veut une passerelle entre les théâtres des 2 Scènes à Besançon et de Vidy à Lausanne. Dans le but de diversifier l'accès à une culture franco-suisse commune, ces deux théâtres projettent entre autres de produire

neuf spectacles conjoints. Une nouvelle occasion de partager leurs expériences et leurs savoir-faire, de mutualiser leurs ressources et d'atteindre de nouveaux publics. Un projet à 1,5 million d'euros, soutenu à hauteur de 566 324 euros par le programme Interreg France-Suisse par le biais du fonds FEDER. ■



L'une des structures des 2 Scènes, le Théâtre Ledoux de Besançon.

Le SIVOS de l'Ouche investit dans les énergies renouvelables

INITIATIVE ■ Un bâtiment à énergie positive, un bâtiment basse consommation, des panneaux photovoltaïques et une chaufferie bois, la commune de Veuvev-sur-Ouche (21) mue en faveur de l'environnement.



Le nouveau pôle scolaire.

Les enfants des communes d'Antheuil, Bouhey, Chaudenay-le-Château, Colombier, Crugey, La Bussière-sur-Ouche, Saint-Jean-de-Bœuf et Veuvev-sur-Ouche (21) ont fait leur rentrée dans une école maternelle toute neuve. Un nouveau restaurant scolaire avait été aménagé, fin juin, dans une ancienne grange de la commune après rénovation en respect des nouvelles normes BBC (Bâtiment basse consommation). L'école maternelle déjà existante a quant à elle entièrement été remise aux normes thermiques pour atteindre une consommation inférieure à 96 kilowatts par mètre carré et par an. Dans ce projet, les sanitaires ont

également été remis aux normes pour l'accueil des personnes à mobilité réduite.

Un bâtiment à énergie positive

Le syndicat intercommunal à vocation scolaire (SIVOS) de l'Ouche a aussi lancé la construction d'un pôle scolaire. Annoncée pour les vacances de la Toussaint 2018, cette école de deux classes sera un bâtiment à énergie positive (BEPOS), équipé d'une centrale photovoltaïque d'une puissance annuelle de 20 289 kilowatts heure en autoconsommation. Si la consommation du bâtiment n'est pas encore connue, « une convention avec ERDF a été signée afin que le surplus produit soit donné pour les familles en

difficultés de paiement de leurs factures Enedis », confie la Mairie.

Une chaufferie biomasse

En périphérie de cet ensemble maternelle – élémentaire, une chaufferie biomasse bois granulés est aussi sortie de terre pour en alimenter le réseau de chauffage. « L'écologie est un enjeu pour aujourd'hui et pour demain. C'est, avec l'économie, un des principaux chantiers de la Région », explique Frédérique Colas, vice-présidente en charge de la transition écologique et de l'environnement. C'est pour ses vertus écologiques et environnementales que la Région a soutenu ce projet techniquement et financièrement avec des fonds européens. ■



Des gares accessibles

normes et que la gare de Beaune (21) vient d'être inaugurée, les quais de la gare de Dijon-Ville seront totalement accessibles dès

Alors que les gares de Cosnes-sur-Loire (58) et de Sens (89) ont désormais leur bâtiment voyageur aux

normes et que la gare de Beaune (21) vient d'être inaugurée, les quais de la gare de Dijon-Ville seront totalement accessibles dès

2021 grâce à l'installation d'ascenseurs et la création de rampes d'accès. Du côté de Saint-Jean-de-Losne (21) ou encore à Montchanin (71), les études se poursuivent. Tandis que les conventions de financement pour la réalisation des travaux seront prochainement soumises à la délibération des élus pour Tournus (71), Belfort (90) ou encore Dole (39). ■

ZOOM

Voyagez malin avec la Carte Avantages Jeunes !

Les détenteurs du sésame 2018/2019 peuvent bénéficier d'offres transport sur les TER et car de la région. Exemples : un retour offert avec le tarif jeune TER Bourgogne-Franche-Comté pour un aller acheté ; un aller offert auprès d'un conducteur de car du réseau Mobigo Bourgogne-Franche-Comté.

Infos sur www.avantagesjeunes.com



La Région soutient l'innovation dans les entreprises

ÉCONOMIE ■ La Région a adopté son nouveau plan d'actions innovation pour les entreprises dont les axes sont la sensibilisation, l'accompagnement et l'attractivité.

Présenté par Jean-Claude Lagrange, le plan d'actions innovation pour les entreprises a été adopté à l'unanimité, lors de l'assemblée plénière du 29 juin 2018. « *Il s'agit de proposer des orientations concrètes en faveur de l'innovation dans la grande Région pour 2017-2021* », explique le vice-président en charge du développement économique, de la nouvelle croissance et de l'emploi. Déclinaison du schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII), ce nouveau plan d'actions

opérationnel promeut l'ensemble des actions de la Région pour encourager les entreprises à innover. Organisé autour de trois axes que sont la sensibilisation, l'accompagnement et l'attractivité, ce plan se décompose en 12 fiches-actions pour le développement de l'innovation dans les entreprises.

L'innovation sous toutes ses formes

Elaboré en cohérence avec les deux stratégies régionales d'innovation pour une spécialisation intelligente Bourgogne et

Franche-Comté, ce plan d'actions innovation-entreprises sera conduit en étroite collaboration avec les politiques de l'enseignement supérieur et de la recherche. Toutefois, Jean-Claude Lagrange a tenu à rappeler que « *l'innovation ne doit pas être appréhendée que sous sa forme technologique. Elle est aussi numérique, sociale, marketing, économique... de nouvelles formes d'innovation qui sont aussi des leviers de compétitivité* ». L'objectif étant, pour ces entreprises du territoire, de croître et de créer des emplois.

Mobilité solidaire pour l'insertion

Emploi, stage, formation... se déplacer peut-être un frein, encore plus pour les populations fragiles. Le garage solidaire à Montbéliard (25) est né de ce constat. « *Il émane directement des besoins des habitants du territoire* », explique Hugues Menant, directeur de la

plateforme mobilité solidaire. Plusieurs services sont ainsi proposés aux personnes en situation précaire* : réparation de voitures à moindre coût, vente de voiture à bas prix et location solidaire. Un appel aux dons de voitures est d'ailleurs lancé...

Une initiative de la Roue de Secours, portée par France Active Franche-Comté dans le cadre du dispositif régional d'aide à l'amorçage des projets devenu le Générateur Bourgogne-Franche-Comté. ■

* sur prescription d'un acteur social



Le dossier

Pour une ruralité dynamique



Soutien aux initiatives, comme les Cabanes des Grands Lacs (70).



Au plus près des territoires

Assurer un développement équilibré de la Bourgogne-Franche-Comté, c'est l'engagement qu'a pris la Région.

La Région a décidé d'accompagner les territoires ruraux et les villes petites et moyennes grâce aux contrats « *Cap Territoire Bourgogne-Franche-Comté* », construits avec et pour les citoyens et les élus locaux (lire page 12). Ces contrats triennaux (2018-2020) doivent permettre de financer des investissements d'avenir et structurants dans les domaines de l'accueil et l'attractivité, la transition énergétique, la gestion économe de l'espace ou les centralités.

Des potentiels bien réels

Pour soutenir et valoriser les atouts de la ruralité et encourager son développement, la Région mobilise des dispositifs tels que : ENVI (Espaces Nouveaux, Villages Innovants) pour les communes de moins de 3 500 habitants, la revitalisation des bourgs-centres qui concerne 40 communes et l'aide aux petites cités de caractère. Patrimoine, habitat, développement touristique, numérique, maison de santé... elle soutient par ailleurs les initiatives et projets qui concourent à l'attractivité et au développement des zones rurales. Le FEDER* et le FEADER** avec notamment l'appel à projets du programme LEADER*** peuvent également être mobilisés au service de la solidarité et de la cohésion territoriale.

* Fonds européen de développement régional

** Fonds européen agricole pour le développement agricole

*** Liaison entre actions de développement de l'économie rurale

En route vers les villages du futur

35 « *Cap Territoire Bourgogne-Franche-Comté* » couvriront toute la région. Parmi eux, le contrat de territoire Nivernais Morvan 2018-2020, signé le 6 novembre prochain, qui a pour fil rouge la création des Villages du futur ancrés dans une ruralité partagée et solidaire. Objectifs : reconquérir les cœurs de bourgs, transformer les ressources en richesses, vivre connectés au pays et au monde et être heureux et solidaires. Cette démarche, débutée il y a trois ans avec l'aide de la Région, se poursuit aujourd'hui avec le Cap, comme l'explique le président du Pays Nivernais Morvan, Christian Paul : « Une

quinzaine de communes, avec les intercommunalités, se sont lancées dans un travail hyper participatif. Ce programme est construit de A à Z avec les habitants dans le cadre d'ateliers où il y a une grande liberté de créa-

tion. Commerces, vie quotidienne, logement... c'est un projet global et unique. On ne le ferait pas sans ce contrat qui donne une vraie capacité d'initiative aux territoires. Ici, on invente une ruralité moderne et active ! »



L'un des objectifs est la revitalisation des cœurs de bourgs.

Le Très haut débit se déploie

« Sans un accès au Très haut débit (THD), c'est la mort pour nos petites communes. Internet est aujourd'hui indispensable dans notre quotidien, pour les activités économiques et touristiques, pour nos habitants... », explique Philippe Lardin, élu en charge du développement numérique à la communauté de communes du Serein (89). Alors l'arrivée du THD dans ces territoires ruraux, grâce au déploiement de RCube porté par la Région en lien avec les départements, est particulièrement appréciée et attendue.

Région pionnière en France

Avec un débit de 30 mégabits par seconde, RCube THD offre aux habitants et entreprises de zones non encore couvertes par la fibre optique un niveau de service de Très haut débit considérablement amélioré (Internet en illimité, télévision, téléphone fixe et mobile). La Bourgogne-Franche-Comté est la première en France à permettre la commercialisation d'un réseau hertzien en THD Radio - 4G fixe, actuellement en cours de déploiement dans l'Yonne, la Saône-et-Loire et la Côte-d'Or avec une extension à d'autres départements à l'étude.



Jean-Louis Groguenin et Philippe Lardin, élus investis pour le développement du numérique.



Ateliers artistiques réalisés par les compagnies pour un jeune public d'éducation populaire.

Idylle, la culture pour tous

Cet événement d'envergure régional revient du 12 octobre au 10 novembre dans le Jura et l'Yonne*.

Idylle a permis, l'an dernier, à près de 3 500 spectateurs de la Nièvre et de la Haute-Saône, d'assister gratuitement à treize représentations croisant tous les arts. Une première réussie ! Cette année, rendez-vous est donné chaque week-end, dans huit territoires du Jura et de l'Yonne pour découvrir les spectacles proposés par huit compagnies ; des représentations construites avec les habitants, associations, structures culturelles locales...

Impulser des initiatives futures

Chaque territoire a en effet accueilli, en septembre dernier, une compagnie en résidence où elle s'est immergée durant au moins cinq jours. « Nous avons créé Idylle pour amener la culture dans des secteurs éloignés des grands lieux de diffusion traditionnels, pour créer du lien et valoriser nos territoires ruraux et celles et ceux qui les animent », explique Laurence Fluttaz, vice-président en charge de la culture. Avec l'objectif de faire perdurer ces animations tous les ans !

<https://www.idylle-bfc.fr>

* Organisé par l'Artdam

Terres d'innovation

La Bourgogne-Franche-Comté compte trois Parcs Nationaux Régionaux (PNR) : les PNR du Morvan, du Haut-Jura et des Ballons des Vosges et bientôt quatre avec le PNR Doubs Horloger. À noter également le futur Parc national des forêts de Champagne-Bourgogne, le seul en France dédié à la forêt. Ces territoires ruraux, qui couvrent près de 11% du territoire régional, sont de véritables laboratoires du développement durable et d'innovation. Chaque Parc est en effet porteur d'un projet partagé, défini dans une charte, qui contribue à l'aménagement du territoire et au développement économique et touristique, dans le respect des richesses patrimoniales et naturelles. Urbanisme durable, transition énergétique, démocratie participative, éducation à l'environnement, préservation des milieux fragiles, économie circulaire, recherche et expérimentations inter-parc..., la Région soutient activement tous leurs projets.



Eric Houley, 3^e vice-président de la Région en charge de la cohésion territoriale et des Parcs, a pour objectif l'aménagement et le développement équilibré des territoires. Explications.

Quelles sont vos priorités pour la Bourgogne-Franche-Comté ? Tous mes choix sont tournés vers les territoires qui cumulent des difficultés : les quartiers d'habitat social dans 27 villes de notre Région, les cœurs de bourgs essentiels pour la vitalité des espaces éloignés des principaux centres urbains et l'hyper ruralité pour laquelle nous devons mettre en place des actions permettant de faire reculer un sentiment d'abandon. C'est ce dernier point qui mobilisera l'essentiel de mon engagement régional durant la deuxième partie de ce mandat. À ces actions prioritaires de solidarité, j'ajoute un travail territorial prospectif pluridimensionnel : renforcer les coopérations urbaines en particulier le long de l'axe Rhin-Rhône et mieux valoriser nos Parcs naturels régionaux, symboles d'une qualité de vie remarquable dans cette région.

Comment la Région agit-elle ? D'abord sur le soutien aux investissements locaux pour encourager les projets d'équipement les plus structurants (contrats CAP), requalifier les espaces publics des centralités intermédiaires et améliorer les conditions d'existence quotidienne des habitants des zones urbaines sensibles. Elles reposent ensuite sur le soutien aux dynamiques enclenchées par les acteurs de terrain : agents de développement local, groupes participatifs

ou associations. Enfin, l'élaboration du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires, dont j'ai la responsabilité politique, offre l'opportunité de mieux définir l'identité de la région fusionnée tout en imaginant son avenir à moyen terme.

Plusieurs contrats « Cap Territoire » ont été signés ou vont l'être... Ces contrats sont élaborés avec tous les territoires organisés de Bourgogne-Franche-Comté. Ils s'appuient sur un projet défini par les acteurs locaux, base indispensable du contrat conclu avec la Région. Les intercommunalités de projet (Métropole, Agglomération, Communauté urbaine ou PETR) identifient et sélectionnent leurs meilleurs projets, cohérents avec leur priorité stratégique choisie. La Région consacre 90 millions d'euros à ces contrats avec des mécanismes de répartition prenant en considération les fragilités locales (enclavement, reconversion industrielle...).

Quels sont leurs objectifs ? Notre politique contractuelle reconnaît pleinement la diversité des territoires. Chacun d'entre eux doit définir son axe principal de développement. Le dispositif « Cap territoire » permet alors à la Région de soutenir à la fois l'ingénierie de projet et les investissements locaux prioritaires de façon cohérente.

Arcom, l'innovation made in France

En 20 ans, le groupe Arcom dont le siège social est à Chalon-sur-Saône (71) a su se faire une place dans les domaines du smart building et de la smart city.

De l'éclairage public au bâtiment intelligent, le groupe Arcom propose aux professionnels une large gamme de produits qui vont venir s'intégrer aux équipements domotiques afin de les piloter et de les gérer de manière intelligente. Créé en 2006 par trois associés, Bernard Delhomme, Patrick Tabouret et Gilbert Fontaine, le groupe emploie aujourd'hui quelques 60 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de 8 millions d'euros. Si l'usine se trouve à Lyon (69), son siège social est à Chalon-sur-Saône (71), dans un bâtiment à la pointe de la technologie. « Conçu comme un bâtiment standard, on en a fait un véritable showroom grandeur nature en y intégrant l'ensemble de nos technologies », explique Patrick Tabouret.

Des produits innovants et intelligents

Concepteur et fabricant d'automatismes communicants pour le confort et la maîtrise de l'énergie, pour le bâtiment et la ville connectés, le groupe a notamment participé à la rénovation des tours de la Société Générale à La Défense (75) et de l'Hôtel-Dieu à Lyon. « Dernièrement, nous avons fourni des produits pour l'éclairage d'une portion d'autoroute en Grèce », confie le président - directeur général, avant d'ajouter que « la croissance continue en 2019, notamment à l'export ». En parallèle,



Arcom propose depuis le début de l'année une gamme de produits Bluetooth avec une télécommande virtuelle améliorant le confort des usagers et proposant un ensemble de services associés, incluant la géolocalisation et la diffusion d'informations. ■

REGALEXPO, labels à gogo

Tout est dit dans le nom, ou presque. La première édition du salon REGALEXPO, du 7 au 9 décembre 2018 à Dole, se présente sous le signe de la qualité. Au programme, excellence : terroir et pluie de labels qui régaleront à coup sûr les papilles des visiteurs attendus en nombre !

« La région Bourgogne-Franche-Comté comprend de nombreux produits bénéficiant d'un signe officiel d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO), dans divers domaines : fromages, viandes, liqueurs... Nous nous devons de les valo-

riser », explique Michel Renevier, président du Comité Gastronomie et Promotion des Produits Régionaux.

Dole, référence de la gastronomie

Dans la lignée du week-end gourmand du Chat perché, organisé chaque année, Dole renforce avec REGALEXPO son titre de Ville gastronomique acquis en 2015.

Label Rouge, AOC, AOP, IGP, AB, tous les labels et appellations seront représentés durant trois jours (dont une nocturne). Les producteurs régionaux, rejoints par certains « extérieurs », joueront un concert de saveurs sur les 5 000 m² d'exposition et 120 stands. De quoi trouver son bonheur grâce à la variété du programme d'animations proposé : mini ferme, conférences, démonstrations, espace enfants, ateliers culinaires.



UNION DES RÉPUBLICAINS DE LA DROITE ET DU CENTRE

La Décentralisation, la mère des réformes

Fermeture de classes d'écoles, fermeture des services de santé, les 80km/h... Partout, l'État se désengage et conduit une politique d'abandon et de stigmatisation des territoires ruraux et de leurs habitants.

La politique menée depuis maintenant plus d'un an par Emmanuel Macron et son Gouvernement est ruralicide. La vision technocratique d'une France qui ne se développerait que par les Métropoles accentue les inégalités territoriales. Les conséquences sont désastreuses pour nos territoires. En témoignent les démissions de milliers de maires ruraux qui se sentent dépossédés et incompris. Les élus de la Droite et du Centre refusent cette politique qui entretient l'idée selon laquelle il y aurait une France à deux vitesses et nous regrettons le « *suius* » de la Région qui n'entend intervenir qu'en complément des dispositifs d'État.

À la Région, nous avons voté contre le Plan Régional de Santé qui orchestre le recul des services de soins en milieu rural. Nous avons également fait adopter à l'unanimité des vœux pour le maintien des petites lignes TER et contre les fermetures des classes d'écoles. Le recul du service public en milieu rural n'est pas une fatalité. Les élus locaux ont la proximité nécessaire avec les citoyens et les acteurs économiques pour développer leurs territoires. Mais pour cela, l'État, comme la Région Bourgogne-Franche-Comté doivent leur faire confiance. Il faut que l'État se recentre sur ses missions régaliennes, que la Région assure son rôle de chef de file dans les missions qui sont les siennes, que les communes, les intercommunalités et les départements puissent gérer leurs compétences au plus près des citoyens et des territoires. Nous devons affirmer aujourd'hui nos ambitions. Refaire de la commune le premier lieu d'expression, revoir les blocs de compétences pour donner de la cohérence, redéfinir la dimension de la proximité. Voilà des objectifs simples pour libérer la croissance. La réforme de l'État et la lutte contre la centralisation sont mères des réformes.

CONTACT :
francois.sauvadet.elu@bourgognefranche-comte.fr

LE RASSEMBLEMENT NATIONAL

Les fermetures de classes condamnent l'avenir de la Bourgogne Franche-Comté

Emmanuel Macron l'avait promis lors de la Conférence des territoires de juillet 2017 : « il n'y aura plus aucune fermeture de classes rurales ». Dans le même temps, son ministre de l'éducation Jean-Michel Blanquer se revendiquait d'être « un fervent partisan des écoles rurales ».

Dans les faits, le rythme des fermetures s'accélère et concerne essentiellement les territoires ruraux tandis que le dédoublement des classes devient la règle dans les banlieues jugées prioritaires par le pouvoir macroniste.

Ainsi la jeunesse gauloise et réfractaire de Bourgogne Franche-Comté paye à elle seule un lourd tribut aux exigences du « nouveau monde » avec près de 200 classes supprimées. Dans de nombreux cantons, l'accès à l'école n'est plus un droit mais un défi quotidien pour des familles contraintes et forcées de s'adapter.

Enfants et parents font la douloureuse expérience du regroupement pédagogique et d'un ramassage scolaire, long, fatiguant et coûteux pour certains tandis que des villages entiers, privés d'écoles voient disparaître leurs derniers commerces et leurs forces vives.

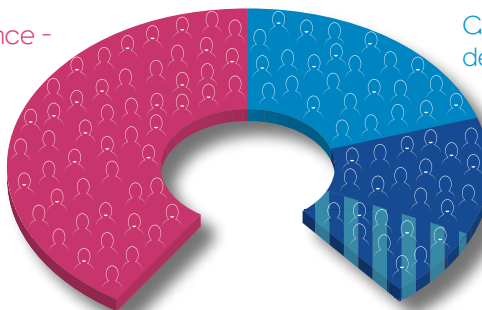
À l'occasion de la rentrée des classes 2018, les élus du groupe Rassemblement National réaffirment leur soutien aux parents d'élèves et aux élus qui refusent les conséquences d'une fracture territoriale qui se creuse.

Le Rassemblement National milite pour la sanctuarisation de la proximité qui est l'une des conditions de la réussite scolaire pour nos enfants. L'école de la République doit être présente de façon équilibrée dans l'ensemble de la région afin d'offrir les mêmes droits et les mêmes chances pour tous.

CONTACT :
julien.odoul.elu@bourgognefranche-comte.fr

Votre assemblée régionale compte 100 élus dont trois groupes.

Groupe Notre Région d'Avance -
La Gauche Unie
(PS-PRG)



Groupe Union Républicains
de la droite et du centre (UDI-LR)

Groupe Le Rassemblement
National

Non-inscrits

NOTRE RÉGION D'AVANCE - LA GAUCHE UNIE

Pour la rentrée, notre majorité s'engage aux côtés des familles

Pour beaucoup d'entre vous, la rentrée reste un moment bien particulier. C'est pour les plus jeunes le moment du retour vers l'école, le collège ou le lycée ; c'est le moment du retour à l'université ou au travail ; cela peut aussi être un moment de doute, pour celles et ceux qui sont privés d'emploi ou qui sont dans la difficulté.

Ce sont autant de moments de vos vies que le Conseil Régional, par ses politiques et ses réalisations, se propose d'accompagner au mieux dans le cadre des compétences qui sont les siennes.

Nous sommes aux côtés des lycéens et apprentis, grâce à des politiques volontaristes fortes telles que la gratuité des manuels scolaires ou des premiers équipements qui constituent un réel allègement du coût de la rentrée scolaire pour les familles. Nous investissons plus de 100 millions d'euros par an dans les lycées pour les moderniser, renforcer leur accessibilité et les rendre toujours plus connectés.

Nous sommes aux côtés des étudiants, en soutenant les établissements d'enseignement supérieur et de recherche de notre Région. Réhabilitation du patrimoine universitaire et de logements étudiants, soutien à la mobilité des étudiants, soutien aux doctorants et aux laboratoires de recherches sont autant d'actions qui contribuent à renforcer l'attractivité et le rayonnement des établissements de Bourgogne-Franche-Comté.

Nous sommes aux côtés de tous les jeunes habitants de notre Région, grâce notamment à la carte avantage jeune, qui s'étend cette année à la Bourgogne. Plus de 3000 réductions et gratuités sont proposées dans notre Région, mais également en Suisse, dans des domaines variés comme la culture, le sport, les loisirs ou la vie quotidienne.

Nous vous accompagnons dans vos déplacements du quotidien avec une politique volontariste pour rendre les TER efficaces et attractifs. Les tarifs mis en place permettent de rendre le train véritablement compétitif (voyage à moitié prix pour les moins de 26 ans, tarifs adaptés pour les actifs, tarification solidaire...). Nous sommes également vigilants à travailler en lien avec la SNCF à l'accroissement de la ponctualité des trains, qui est un facteur déterminant pour les voyageurs. En choisissant les TER plutôt que la voiture, vous pouvez ainsi faire des économies, mais aussi, participer concrètement à la préservation de notre environnement.

Nous vous accompagnons dans les moments difficiles par des politiques favorisant l'emploi et la formation. Nous consacrons en 2018 plus de 110 millions d'euros pour former les demandeurs d'emplois et nous soutenons, par nos politiques de développement économique et agricoles, le développement des entreprises de notre Région.

Etre à vos côtés, contribuer à construire une Bourgogne-Franche-Comté dynamique, une région qui facilite la vie et où chacune et chacun d'entre vous pourra être fier de vivre, telles sont les ambitions de notre majorité de gauche pour cette rentrée.

CONTACT :
Jérôme DURAIN
jerome.durain.elu@bourgogne-franchemont.fr

Rendez-vous sur la plateforme participative

Votre avis nous intéresse !

La Région, qui a initié au printemps dernier une grande consultation sur les usages du numérique, sollicite du 15 octobre au 11 novembre l'avis des habitants autour des neuf enjeux identifiés pour le citoyen : apprendre, consommer, habiter, protéger, s'engager, découvrir, jouer, entreprendre et travailler. Ces retours alimenteront la future stratégie de cohérence régionale pour l'aménagement numérique. Par ailleurs, la Région souhaite se projeter dans l'avenir avec l'élaboration de son Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires « ICI 2050 » et vous propose de réagir, du 15 octobre au 30 novembre, au pré-projet de rapport, la finalisation du document étant prévue courant 2019.

Vivre avec son handicap, 626 retours

328 réponses émanant de personnes en situation de handicap ou de leurs proches ont été recueillies dans le cadre de la consultation lancée cet été et 298 pour le questionnaire « facile à lire et à comprendre » pour le handicap cognitif, réalisé avec l'Adapei du Doubs. Ces éléments serviront à l'élaboration de la stratégie régionale, pilotée par Valérie Depierre, vice-présidente en charge du handicap.

L'Europe est-elle toujours une bonne idée ?

50 bourguignons-francs-comtois se sont rassemblés les 5, 6 juillet et 22 septembre pour rédiger un avis citoyen que la Présidente portera devant les instances régionales, nationales et européennes avant la fin de l'année.

JEPARTICIPE.
BOURGOGNEFRANCHECOMTE.FR

BIOGRAPHIE

Sangé Sherpa

né le 9 juillet 1981
à Taplejung au Népal,

2007 : arrivée
à Besançon pour
ses études

2009 : début en trail

2013 : victoire
à l'Humani'trail
(Suisse)

2016 : victoire
au Tchimbé raid
(Martinique) 103km

2017 : victoire à Ultra
trail de Montreux
(Suisse, 169 km)



Ultra-trailer au grand cœur

Le Bisontin d'adoption Sangé Sherpa assouvit sa passion de la course à pied. En toute simplicité.

Son patronyme est tout un programme. Sangé Sherpa multiplie les prouesses en haute altitude, après des débuts de porteur puis guide de montagne au Népal. Il n'a découvert le trail running qu'en 2009, à 28 ans. Un 35 bornes au trail des Sangliers de Pontarlier et, tout de suite, l'envie de faire mieux, de faire plus. Désormais, de Honk Kong aux Canaries, en passant par l'Italie ou le Japon, il court la planète chaque week-end avant de sauter dans un avion pour être à l'heure au travail le lundi et retrouver sa femme et ses deux enfants. « *J'aimerais vivre de ma passion, mais ce n'est pas le cas* » regrette-t-il. De fait, sa préparation se limite à des sorties sur les contreforts de Besançon, à pied et à VTT. Simplement. Au feeling, sans prétention, à l'image du personnage unanimement reconnu comme d'une gentillesse sans borne. « *J'adore profiter des collines voisines, y passer du temps, apprécier le coucher de soleil, jouer de la flûte.*

Besançon et sa région offrent vraiment un cadre idéal pour s'entraîner. Et puis, il y a... la tartiflette »

Quatre poumons et grand cœur

La vie offre parfois des raccourcis surprenants. « *À 15 ans, j'ai lu la bio de Victor Hugo traduite en Népalais, sans imaginer une seconde me retrouver ici, dans sa ville natale, quelques années plus tard* », explique ce petit bonhomme de 1,68 m. Petit gabarit, mais tête sur les épaules, gros poumons et surtout grand cœur. Au lendemain du tremblement de terre au Népal, en 2015, Sangé a soutenu activement les actions menées pour financer la reconstruction d'un village. Et cette année à Chamonix, il a tenu à porter le dossard de son copain Mickaël, récemment décédé. « *Je ne suis pas un grand rêveur, confie-t-il, la réalité me va. J'ai fondé une famille ici, je prends du plaisir dans mon sport, c'est l'essentiel* ».